

03.06.

15 00

~~Brigitte Baesens (Requiert)~~  
Président du Conseil de Commerce



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Justice

Luxembourg, le

05 MAI

N. réf. :

Madame  
Monsieur

**Concerne:** Votre demande du 30 mars

Madame, Monsieur,

J'accuse bonne réception de votre demande du 30 mars 2018, ainsi que des pièces annexées, qui sont parvenues au Ministère de la Justice en date du 31 mars 2018.

Dans ce cadre, je vous informe que la loi que vous visez dans votre demande qui concerne l'état civil de [redacted] à savoir la loi du 10 août 2018 relative à la modification de la mention du sexe et du ou des prénoms à l'état civil et portant modification du Code civil (publiée le 12 septembre 2018 au Journal officiel, Mém. A n° 797) est entrée en vigueur le 16 septembre 2018.

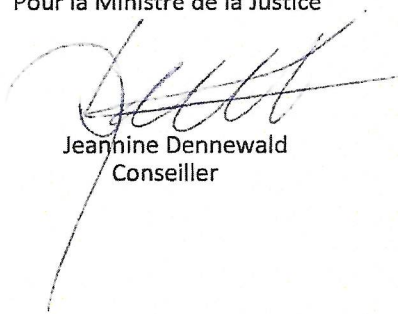
Aux fins de traitement du dossier et en application de l'article 12, paragraphe 2 de la loi du 10 août 2018 précitée, je vous prie de bien vouloir contacter Madame Caroline STIRN, juriste au Ministère de la Justice (tél. : 247 78512 ou email : caroline.stirn@mj.etat.lu). Je vous invite à fixer un rendez-vous à votre convenance afin de vous présenter, ensemble avec [redacted], au Ministère de la Justice en vous munissant tous de votre carte d'identité nationale ou de votre passeport en cours de validité.

Vous trouvez également ci-joint une liste de pièces à joindre au dossier ou à remettre pendant le rendez-vous à fixer (seulement celles marquées par une croix).

Veuillez noter que le prénom et le titre de civilité de la personne concernée par la demande ont été repris tels qu'ils ont été indiqués dans votre demande dans le cadre de traitement du dossier.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Ministre de la Justice

  
Jeannine Dennewald  
Conseiller

Annexes:

-Liste des pièces à joindre